

Madame le Maire, Monsieur Le Maire,

Le service passeports/CNI d'Estrées-Saint-Denis augmente sa plage horaire d'ouverture sur **RENDEZ-VOUS** pour répondre aux mieux aux demandes des administrés du territoire national :

Ligne directe service passeport/CNI : **03 44 91 60 91**

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	8h30 à 11h00	8h30 à 11h00	8h30 à 11h00	8h30 à 11h00	8h30 à 11h00
14h30 à 16h30		14h30 à 16h30	14h30 à 16h30		

De plus, pourriez-vous informer vos administrés qu'il ne faut pas attendre le dernier moment pour créer ou renouveler un passeport ou une CNI, que le délai d'attente sur notre commune pour un RDV en semaine est d'un mois au minimum (délai pouvant passer à 2 mois pour un samedi) et qu'il faut compter d'autant pour le retrait de la pièce ?

Pour alléger les rendez-vous et que la demande soit recevable, nous vous demandons de préciser aux demandeurs :

- De se munir des originaux et des **COPIES** des documents,
 - Moins de **6 mois** pour la photo, sans rayures, sans pli ... (la personne vient avec la planche de photos et on la découpe nous-même) et de ne pas utiliser de trombone sur celle-ci,
 - De se présenter au moins **5 minutes** avant l'heure du rendez-vous,
 - La présence obligatoire des mineurs au dépôt de la demande,
-
- Qu'il existe 27 mairies équipées dans l'Oise, vous trouverez en pièce jointe la liste avec les numéros de téléphone

Cordialement
Charles POUPLIN
Maire d'Estrées-Saint-Denis
03 44 91 60 90